

LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE LOI

Objectifs d'apprentissage

- Présenter aux élèves le processus d'élaboration des lois au fédéral et au provincial.
- Expliquer les rôles importants que jouent les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires au Canada.
- Faire connaître aux élèves les diverses façons dont ils peuvent participer au processus politique.

Matériel

- Copies du document de l'élève intitulé *La création d'une nouvelle loi* (une copie par élève)
- Copies de la feuille d'activité *Mon député / Ma députée* (une copie par élève)
- Ordinateurs, Internet et journaux, au besoin

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

1. Demandez aux élèves de lire *La création d'une nouvelle loi* et de répondre aux questions de discussion en groupes de deux ou en petits groupes. Discutez de leurs réponses en groupe-classe.

Corrigé de l'enseignant – Questions de discussion

1. Une nouvelle loi prend initialement la forme d'un projet de loi. À cette étape-là, ce n'est pas encore officiellement une loi. Avant qu'une loi soit adoptée, elle doit tout d'abord passer par plusieurs importantes étapes d'évaluation. Au provincial, un membre d'une Assemblée législative (MAL) ou un député provincial peut proposer un projet de loi alors que les députés du fédéral, qu'ils soient membres du Cabinet ou de simples députés, peuvent proposer des projets de loi.

EN RÉSUMÉ

DOCUMENT DE L'ENSEIGNANT

2. Les projets de loi doivent passer par diverses étapes. La première étape est une simple lecture du projet de loi. Au cours de la deuxième étape, on débat du projet de loi et on tient un vote. Si le vote est fructueux, le projet de loi passe à l'étape de l'examen en comité. Après l'examen en comité, un rapport est présenté à la Chambre des communes et on entreprend de nouveau des débats sur le projet de loi. Le projet de loi passe ensuite à la troisième étape, soit un débat et un vote final.
 3. Les réponses peuvent varier.
 4. Les élèves devraient fournir une brève explication des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) et des rôles de base de ces différents pouvoirs..
 5. Une loi peut faire l'objet de modifications à la suite d'un incident particulier (p. ex. les attaques du 11 septembre) ou parce que le public demande des modifications afin de s'attaquer à enjeu en particulier. La population peut jouer un rôle important dans ce processus en s'assurant de faire connaître leurs commentaires et demandes à leurs élus, et en demandant des changements.
 6. Les réponses des élèves peuvent varier, mais elles devraient mentionner les options suivantes : communiquer avec les politiciens, participer aux initiatives communautaires, participer aux sondages d'opinion publique et s'assurer de voter.
 7. Les réponses peuvent varier..
2. Demandez aux élèves d'effectuer l'activité *Mon député / Ma députée* sur leur député provincial ou députée provinciale, ou sur leur député fédéral ou députée fédérale. Utilisez des ressources dans Internet ou dans les journaux locaux pour les recherches. Les politiciens ont parfois des sites Web ou des dépliants qui expliquent leurs plates-formes et leurs intérêts politiques.

Corrigé de l'enseignant – Exemple de *Mon député / Ma députée*

1. John Rafferty
2. Circonscription de Thunder Bay-Rainy River
3. Député fédéral
4. Nouveau Parti Démocratique (NPD)
5. A de l'expérience en tant qu'enseignant, personnalité de la radio, propriétaire d'une petite entreprise et bénévole. Il a fait ses études à l'Université de Waterloo, l'Université Western Ontario, l'Université de Lakehead et le Confederation College.
6. Il a été élu deux fois pour représenter la circonscription de Thunder Bay-Rainy River (2008, 2011). C'est un défenseur des intérêts de l'industrie de la foresterie et de la Société Radio Canada (SRC) et il s'oppose à la taxe de vente harmonisée (TVH). Il s'intéresse également à la réduction de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.
7. Rafferty a fortement appuyé l'abolition du registre des armes d'épaule, ce à quoi ses électeurs tenaient. Il a introduit un projet de loi, le projet de loi C-531, lequel vise à modifier le *Code criminel du Canada* afin de mettre fin à la violence envers les conducteurs de véhicules de transport en commun.

Prolongement

1. Communiquez avec un ou plusieurs politiciens sur lesquels les élèves ont fait des recherches et organisez une visite en salle de classe. Demandez aux élèves de préparer des questions avant la visite.
2. Demandez aux élèves d'effectuer des recherches sur un enjeu politique et d'envoyer une lettre à un politicien ou une politicienne à ce sujet.